

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00156**

**RESEAU DES TERRITOIRES POUR L'ECONOMIE SOLIDAIRE (RTES) -  
ADHESION 2016**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 22 avril 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 39

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 39

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Daniel JACQUEMET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 10 mai 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20160322-D20160015610-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160510

## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2016**

### **RESEAU DES TERRITOIRES POUR L'ECONOMIE SOLIDAIRE (RTES) - ADHESION 2016**

#### **1 – PRESENTATION DU RESEAU DES TERRITOIRES POUR L'ECONOMIE SOLIDAIRE**

Déclaré sous le statut d'association depuis le 02 janvier 2002, le RTES est un réseau de territoires qui s'engagent pour le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS). Il rassemble 125 collectivités adhérentes (villes, intercommunalités, départements et régions) qui ont manifesté le besoin d'un espace d'échanges et de coordination national.

Favoriser les échanges de bonnes pratiques entre collectivités, contribuer à former élus et techniciens, faire connaître les initiatives menées par les différents territoires, et être en capacité de faire entendre l'existence d'un mode de développement répondant aux défis économiques, sociaux et écologiques, sont les principaux objectifs des actions développées par le RTES.

Les différentes actions du RTES s'articulent autour de 4 axes principaux :

- formation et échanges,
- communication et valorisation des initiatives menées,
- défense et promotion de l'ESS,
- capitalisation des travaux engagés.

Parmi ses champs d'action, RTES s'intéresse à la création de richesse et le développement d'activités sociales et économiques, aux finances solidaires, aux monnaies locales, aux activités économiques comme le service à la personne, l'insertion, les circuits courts, la coopération internationale, etc.

Le réseau communique en direction de ses membres via une newsletter mensuelle. De nombreuses journées d'échanges sont organisées par le RTES au niveau national ou sur les territoires sur des thématiques telles que : la loi ESS et ses décrets, les PTCE (Pôles territoriaux de coopération économique), les monnaies locales.

Plus largement, son action porte autour de thèmes transversaux comme :

- le renforcement et la reconnaissance de la place de l'ESS dans les politiques publiques locales, aux différents échelons de collectivités,
- la coopération entre échelons de collectivités, entre acteurs et collectivités.

De fait, RTES se mobilise autour de la loi ESS : information aux adhérents sur l'évolution du projet de loi ESS, organisation des rencontres nationales des collectivités locales autour de l'ESS, participation à divers travaux : charte des engagements réciproques Etat – mouvement associatif – réseaux de collectivités. RTES est membre du comité d'experts de la mission « Monnaies locales complémentaires », et s'implique au sein du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire, etc.

Le RTES réalise des supports de communication : lettre papier (valorisation des initiatives menées au sein des territoires, apports de pratiques et de réflexions) ; newsletter (une vingtaine d'article mis en ligne par mois).

## **2 – LES SERVICES ET LES AVANTAGES DE L'ADHESION AU RTES POUR SAINT-ETIENNE METROPOLE**

En adhérant au RTES, chaque élu et salarié de Saint-Etienne Métropole devient de fait adhérent à l'association. Cette adhésion en tant que collectivité permet aux élus et salariés concernés de :

- s'inscrire aux séminaires de formation : les formations proposées par RTES sont réservées aux adhérents,
- recevoir une information actualisée et régulière : le RTES diffuse régulièrement de l'actualité sur les politiques territoriales d'ESS, ses outils, initiatives, colloque, etc. En tant qu'adhérent les membres sont tenus informés en direct,
- consulter sur le site internet ou recevoir sur demande les publications du RTES : le RTES propose sur son site un espace réservé aux adhérents. Sur cet espace sont disponibles les comptes rendus et les documents de formation.

Enfin, le RTES est un relais des initiatives conduites par Saint-Etienne Métropole en faveur de l'ESS à l'échelle nationale.

Afin que Saint-Etienne Métropole puisse bénéficier des services mis en place par le RTES, il est proposé de renouveler l'adhésion de Saint-Etienne Métropole pour l'année 2016.

Cette adhésion contribuera à :

- renforcer la dynamique d'un développement économique équilibré et solidaire de la collectivité,
- ancrer Saint-Etienne Métropole dans le paysage national comme acteur du développement durable dans toutes ses composantes.

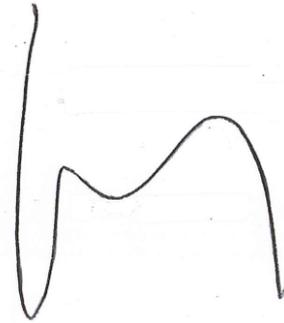
La dépense correspondante sera imputée au budget de l'exercice 2016 article SERV 6281 destination PROCESS.

### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve l'adhésion de Saint-Etienne Métropole au RTES, pour un montant de 1 275 € pour l'année 2016.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Premier Vice-Président,**

A handwritten signature in black ink, consisting of a tall vertical stroke on the left, a small loop, and a larger, rounded shape on the right.

**Hervé REYNAUD**